enquête. Mais je n'éprouve aucune peine, je suis même heureux de l'occasion que vous me fournissez pour déclarer que j'approuve complètement un ministre de ne point tolérer pareille attitude d'un fonctionnaire sous ses ordres, surtout, lorsque, comme dans le cas présent, le fonctionnaire a toutes les facilités pour confier l'éducation de son enfant, à l'Etat, qui le paye.

Je ne nourris, après comme avant la lettre dans laquelle M. Genesteix me met en cause, aucun sentiment d'hostilité personnelle contre lui.

Je ne le connaissais presque que de vue, lorsqu'il y a quelques semaines, il crut devoir m'écrire pour me prier de revenir sur l'intention qu'il me prêtait d'obtenir son changement.

Je crus devoir lui répondre, pour lui rendre service, que le seul fait qui pouvait mettre sérieusement son maintien à Bellegarde en question devait, sans doute, être cet acte de défiance envers le gouvernement, dont je viens de parler, en consistant dans la fréquentation par son fils du collège ecclésiastique de Felletin.

Dans un but qu'il est facile de deviner, il pense devoir faire du bruit autour de son nom, et confie ses doléances au *Gaulois*. Il me paraît crier bien fort, pour quelqu'un qui n'était même pas égratigné, et jouer bien vite le rôle ingrat de l'éconduit par persuasion.

Cela le regarde, comme sa lettre regarde M. le ministre de la Justice.

Mais M. Genesteix aura de la peine à me faire passer dans mon pays, tout au moins, pour un représentant cherchant à nuire aux fonctionnaires républicains et désireux de mesquines représailles. »

LE RADIUM

INTERVIEW DU CHIMISTE BERTHELOT

Paris, 5 janvier. — Les récents travaux de nos éminents compatriotes M. et Mme Curie, relatifs au radium, ont été l'occasion, dans un certain nombre d'organes de la presse quotidienne, d'appréciations enthousiastes.

Les merveilleuses facultés de ce métal avaient servi de prétextes à mille hypothèses avec lesquelles on n'envisageait rien moins que le mouvement perpétuel, la force illimitée comme action et sans dépense comme énergie, toutes considérations parfaitement paradoxales en raison des lois certaines et précises de la mathématique.

Aussi, tout en partageant l'admiration de nos confrères pour l'œuvre accomplie par la collaboration de M. et Mme Curie, nous avons voulu être fixé sur cette question par un de ceux dont l'appréciation devait être la plus indépendante, et nous nous sommes adressé à M. Berthelot.

— La découverte de M. et de Mme Curie, nous dit le savant, est des plus sérieuses et représente un travail d'une haute valeur. J'estime, pour bien caractériser ma pensée, qu'elle ouvre des horizons et que c'est un sujet d'études. Les phénomènes du radium entrent dans la catégorie générale des phénomènes d'ondulation. On connaissait déjà, autrefois, un certain nombre de phénomènes d'ondulations : le son, la chaleur, l'électricité. D'autres phénomènes d'ondulation ont été conquis par la science, comme les phénomènes magnétiques, l'action sur l'aiguille aimantée, les inductions obtenues par les solénoïdes d'Ampère, germe de toutes les inductions que nous utilisons aujourd'hui pour produire la force électrique et la lumière ; les phénomènes phosphorescents sont des ondulations, et tant d'autres.

Les facultés si curieuses du radium n'étaient pas inconnues à la science. Lorsque Becquerel découvrit l'uranium, il reconnut dans ce corps toutes les propriétés du radium, mais à un degré mille fois moindre. Le radium que nous devons à M. et Mme Curie agit comme l'aimant qui emmagasine l'énergie électrique et, par ses propriétés ondulatoires, produit des phénomènes mécaniques.

Si, par exemple, nous plaçions dans cette chambre un aimant naturel assez puissant ou un aimant artificiel obtenu par l'induction d'un courant, et si tout autour de cet aimant, nous disposions des morceaux d'acier, au bout d'un certain temps l'aimant central aurait induit les barres d'acier ; celles-ci auraient récupéré les ondulations reçues et seraient devenues, à leur tour, des aimants susceptibles de produire des phénomènes mécaniques.

Certainement la question n'est qu'à son début ; comme je le disais, c'est un sujet d'études et cette découverte nous ouvre des horizons à examiner et à étendre. Escompter dès maintenant l'application des propriétés de ce corps serait aller un peu vite. Certes, on peut prévoir les conséquences possibles d'un découverte, mais l'application est généralement assez éloignée.

Papin, lorsqu'il reconnut les facultés mécaniques de la vapeur d'eau, avait entrevu son application aux *transports sur route* et il avait construit une voiture à vapeur.

Il fallut néanmoins près de deux siècles avant que la découverte reçût les multiples applications pratiques que nous utilisons aujourd'hui et ce n'est qu'après de longs efforts qu'on posséda les chemins de fer et les voitures à vapeur.

A notre époque, nos moyens d'études sont plus puissants, alors que la science s'est considérablement enrichie et que nos moyens de recherches sont plus perfectionnés ; les études seront certainement moins longues.

Quant aux propriétés particulières du radium, elles entrent, comme nous l'avons dit, dans la catégorie des phénomènes d'ondulation et il était supposable qu'un grand nombre de corps devaient être doués des mêmes propriétés à des degrés divers.

L'acier ordinaire, par exemple, est susceptible de récupérer des ondulations et de les émettre. Déjà l'acier au nickel s'induit difficilement et ne possède qu'à un degré très faible les qualités de l'aimant. En ce moment, M. d'Arsonval fait des recherches sur un certain nombre de corps et il retrouve sur chacun d'eux, avec des énergies très variables, les caractères du radium. De son côté, un savant physiologiste a fait des recherches démontrant que le corps humain possède également la faculté de récupérer et d'émettre des ondulations. Ainsi les facultés que possède le radium à un si haut degré paraissent être communes à tous les corps.

— Mais, mon cher maître, on a prétendu que l'énergie du radium était indéfinie et qu'elle se manifestait sans perte.

— Il n'y a point de travail sans perte, mais il y a nombre de corps qui reçoivent de la force, l'emmagasinent et la rendent. On peut citer les phénomènes phosphorescents : le phosphore émet des ondulations lumineuses qui vont en décroissant d'intensité, mais, pour lui rendre son énergie, il suffit d'exposer ce corps à nouveau au soleil pour qu'il récupère des ondulations lumineuses et reprenne sa phosphorescence.

Le soleil n'est-il pas une source d'énergie presque indéfinie ? Il agit autour de nous en provoquant des phénomènes mécaniques comme les tempêtes électriques qui détruisent nos communications et bouleversent nos appareils.

Exactement comme cela se passe pour l'aimant, certains corps pourraient recevoir les ondulations solaires et rendre à leur tour une partie de l'énergie accumulée.

— Mais, mon cher maître, on a prétendu que l'énergie du radium était indéfinie et qu'elle se manifestait sans perte.

Pour moi, termine en nous reconduisant l'éminent savant, il faut se garder des exagérations. On a parlé de bouleversement dans les connaissances scientifiques actuelles. Il n'y a rien de tout cela. La découverte de M. et de Mme Curie est des plus importantes et personne ne doit en diminuer la valeur. Mais, en même temps, nous devons constater un fait : les caractères du radium étaient déjà connus dans d'autres corps, et même ils paraissent être communs à l'universalité des corps; les uns les possèdent au degré intense du radium; les autres avec une énergie presque nulle. Mais il semble que tous les corps sont susceptibles de recevoir des ondulations, de les récupérer et d'en émettre. »

L'« Internationale » au Régiment

Saint-Etienne, 5 janvier. — Nous avons signalé l'incident qui se produisit, les premiers jours de décembre, au 16e régiment d'infanterie, dont deux sergents avaient chanté l'*Internationale*.

Le rapport suivant a été lu au quartier :

« Par note de service, le général commandant le corps d'armée fait connaître que, par mesure spéciale d'indulgence, il inflige les punitions suivantes aux sergents Larruchon et Rome : 1° sergent Larruchon, soixante jours de prison : a enroulé autour de la hampe d'un drapeau tricolore, tombé d'un trophée ornant le réfectoire, le bleu et le blanc, n'en laissant paraître que le rouge, et a chanté le refrain de l'*Internationale* devant une partie des gradés et soldats de sa compagnie, qui l'ont entoné avec lui ; 2° sergent Rome, trente jours de prison : pendant qu'un sous-officier chantait le refrain de l'*Internationale* en présence de gradés et de soldats, est intervenu, pour empêcher un sous-officier d'imposer silence au premier. »

Il décide que ces punitions datéront du 4 décembre 1903 et qu'à l'expiration de leur punition, le sergent Rome sera dirigé sur le 139e régiment d'infanterie à Aurillac, et le sergent Larruchon sur le 86e régiment d'infanterie au Puy.

Grève d'ouvriers maritimes

Barcelone, 5 janvier. — Une grève s'est déclarée parmi les travailleurs de tout genre employés à bord des vapeurs et des bateaux à voiles, depuis les domestiques jusqu'aux chauffeurs et mécaniciens.

La grève cause un immense préjudice à l'industrie et au commerce et paralyse le trafic maritime.

Les grévistes réclament une amélioration des conditions du travail.

Quelques entreprises maritimes ont agréé les demandes des grévistes, en vue de résoudre le conflit. Beaucoup d'ouvriers étrangers, engagés sur les vaisseaux pour faire partie de l'équipage, se sont joints à la grève des ouvriers espagnols.

La chambre de commerce est intervenue dans le conflit. Elle déclare inacceptables les conditions proposées par les grévistes, spécialement celle qui concerne la limitation des pouvoirs des commandants de vaisseaux.

Les marins en grève ont demandé l'intervention du gouverneur civil, qui a eu une entrevue avec les représentants des entreprises maritimes. Il n'a pu parvenir à une solution.

L'activité maritime est complètement suspendue.

Les grévistes, au nombre de 13.000, veulent établir une fédération de tous les ouvriers maritimes.

Grève d'ouvriers agricoles

Béziers, 5 janvier. — Deux mille ouvriers agricoles de la région de Béziers viennent de se mettre en grève.

C'est là un événement d'ordre économique et social qui n'échappera pas plus à nos économistes et sociologues bourgeois qu'aux travailleurs socialistes organisés. Non pas que l'événement soit premier de cet ordre. Déjà en France nous avons eu à enregistrer des grèves locales d'ouvriers agricoles, et il n'y a pas longtemps, le prolétariat agricole de l'Italie du Nord donnait à l'Europe ouvrière l'exemple de son courage et de sa solidarité dans sa lutte pour la conquête de salaires meilleurs.

Le mouvement syndical, en s'étendant aux régions agricoles, développe la solidarité ouvrière. L'exemple des dernières agitations agraires dans la province de Mantoue est frappant. Il en sera de même en France.

Quand les ouvriers agricoles de notre midi de la France se reprendront à chanter en chœur, sous la clarté du jour, en pleines vignes, les chants d'espoir et d'avenir, quand ils chanteront l'« Internationale » avec cet élan que connurent leurs aînés lorsqu'ils chantaient en groupe, au siècle passé, les chants provinciaux, il sera bien difficile aux politiciens bourgeois de les exciter contre les « meneurs », les « sans-patrie » et les « partageux », ainsi qu'on leur désignait les socialistes.

La grève des ouvriers agricoles de la région de Béziers nous annonce un mouvement plus vaste et plus précis, destiné à consolider les organisations naissantes et à assurer des victoires, en même temps que l'éducation intellectuelle des paysans.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que le mouvement gréviste de la région de Béziers soit le fait d'une surexcitation passagère, d'une ébullition momentanée des esprits. Il se peut que des circonstances toutes fortuites aient amené le conflit et lui aient donné ce caractère subit de grève. Mais c'est bien une conscience de classe qui s'affirme chez ces prolétaires de la terre, en même temps qu'un sentiment d'organisation ouvrière.

Il y a quelques mois, les travailleurs agricoles de la région décidaient d'organiser un congrès ouvrier agricole, avec le concours des Bourses du travail de Béziers et de Montpellier. Le congrès fut tenu, et a donné tout ce que l'on était en droit d'attendre de ces organisations syndicales ouvrières.

D'autre part, l'idée de coopération est très répandue dans ces régions. Plusieurs coopératives vinicoles fonctionnent et prospèrent. Il en est, comme celle de Maraussan et celle de Maureilhan, qui sont nettement socialistes.

Ainsi les syndicats agricoles avec les coopératives agricoles socialistes accusent un prolétariat éclairé et agissant.

CURÉS EN GRÈVE

Paris, 5 janvier. — Voici une histoire bien drôle.

Trois curés des faubourgs parisiens viennent presque simultanément de donner leur démission. Ils allèguent des raisons de santé, mais il paraît que ces motifs ne sont pas les bons ni les vrais, et qu'en définitive tout se réduit à une question d'argent.

Les curés des paroisses pauvres de Paris ont, on le sait, beaucoup plus de mal et bien moins de profits que leurs confrères des quartiers riches.

D'où envie, colère, et un certain nombre d'autres péchés capitaux ; d'où surtout les trois démissions que nous signalons et qui seront, à ce qu'on dit, suivies de plusieurs autres.

La grève des curés de faubourgs, voilà un événement qui nous ferait joyeusement commencer l'année 1904 !

Mais, réflexion faite, pourquoi rire à l'annonce d'une pareille manifestation, et pourquoi la trouver ridicule ? Les curés n'ont-ils pas, comme les mineurs ou les boulangers, un métier, et n'ont-ils pas, eux aussi, des intérêts professionnels à défendre ? On ne peut le nier, et, partant, on ne peut s'étonner qu'ils usent du droit de grève, qui est à la disposition de tous.

Il n'est que trop vrai d'ailleurs que les titulaires des cures de faubourg ou de village soient dans une situation marquée d'infériorité vis-à-vis de leurs confrères qui, plus heureux, ont à administrer les paroisses du centre de Paris ou des grandes villes.

Ecoutez cet exemple donné par quelqu'un qui est de la partie :

« Dans une paroisse riche, il est bien rare que le vicaire qui fait un baptême ne trouve pas, au fond du sac de dragées qui lui est destiné, une pièce d'or et quelquefois même un billet de banque. L'usage le veut ainsi. Dans une paroisse pauvre, au contraire, un vicaire pourra faire trente baptêmes de suite sans rencontrer pareille bonne fortune. »

Dans ces conditions, pourquoi les curés qui sont victimes des habitudes d'injustice et d'inégalité que l'Eglise a introduites partout, ne protesteraient-ils pas ? Pourquoi n'essaieraient-ils pas de remédier à cet état de choses et d'obliger les plus heureux exploiteurs de la crédulité publique à partager avec leurs collègues moins favorisés ?

Donc, que les curés des faubourgs se mettent en grève. Nous trouvons cela très juste — et très amusant.

Grève mouvementée en Russie

Pétersbourg, 5 janvier. — Dans la soirée de samedi à dimanche, dans l'usine de Diepner, gouvernement d'Ekathérinoslav, appartenant à la Société du Midi russe, les ouvriers, mécontents de la diminution de leurs salaires, se sont mis en grève, au nombre de huit mille.

Ils ont arrêté le chauffage dans cinq hauts-fourneaux, ont brisé six locomotives, ont incendié les bureaux de l'administration, la caisse et le magasin de la coopérative.

Les bâtiments de l'usine ont été également la proie des flammes sur une grande étendue.

Le directeur et le commissaire de police ont été blessés.

Le gouverneur est arrivé d'Ekathérinoslav pendant la nuit, accompagné de deux bataillons.

On n'a trouvé sur les lieux qu'un petit nombre de grévistes : les autres ouvriers, ayant entendu dire qu'on envoyait des troupes, s'étaient dispersés auparavant.

Les dégâts sont évalués à 400.000 roubles.

Ces incidents ne revêtent pas de caractère politique, ils sont purement inspirés par des motifs économiques.

RUSSIE ET JAPON

Londres, 5 janvier. — Comme d'habitude, les nouvelles ayant quelque allure officieuse semblent indiquer une détente. Au contraire les télégrammes publiés par la presse et les agences relèvent avec un soin jaloux les moindres mouvements de navires dans le but non déguisé d'en grossir l'importance.

Comme nous le disions hier, il semble bien que la réponse de la Russie soit parvenue au Japon.

Suivant des avis de Tokio, le comte Lamsdorf aurait promis de la faire tenir samedi au ministre du Japon à Saint-Pétersbourg.

Suivant une information de Pétersbourg, cette réponse ne sera pas simplement un oui ou un non. Elle consistera en propositions avec des exposés de motifs.

De Pétersbourg, on dément énergiquement le bruit d'une prétendue vente du chemin de fer de la Mandchourie par la Russie à la Chine. Son importance stratégique pour la Russie exclut d'elle-même une telle hypothèse.

D'après une dépêche de Londres, M. Balfour, de retour d'Ecosse, a conféré hier longuement au Foreing Office avec le marquis de Lansdowne. On assure qu'il s'est agi des affaires d'Extrême-Orient.

Les autres nouvelles ont presque toutes trait à des mouvements de navires.

D'après une dépêche de Vladivostock, le croiseur russe *Gromoboi* a quitté ce port hier, dans la soirée, pour se rendre à Port-Arthur.

Quatre autres croiseurs qui se trouvent également à Vladivostock se préparent à suivre le *Gromoboi*.

On annonce l'arrivée, à Chemulpo, du transport américain *Zafiro*, ayant à bord un détachement d'infanterie de marine qui a été envoyé immédiatement à Séoul pour protéger la légation des Etats-Unis.

Un cuirassé et un torpilleur russes ont franchi le détroit de Gibraltar allant vers l'ouest.

Les cinq torpilleurs, qui avaient quitté les cales sèches de Malte ces jours derniers, se sont mis en route vers le Levant.

On apprend que le vapeur *Kazan*, qui fait partie de la flotte volontaire russe, est parti de Périm pour Colombo.

Le *Giornale d'Italia* dit que le ministère de la marine, à la suite des dernières nouvelles sur la situation en Corée, a ordonné le départ des navires *Marco-Polo*, *Dogali* et *Umbria* pour l'Extrême-Orient, où se trouvent déjà le *Vettor-Pisani*, le *Piémont* et l'*Elba*.

D'autre part, on annonce que les officiers japonais en mission en Allemagne ont reçu l'ordre de rentrer au Japon, de même que les ingénieurs japonais en mission d'étude en Angleterre.

Le bruit courait hier à la bourse du charbon de Cardiff que le Japon a fait une commande conditionnelle de 50.000 tonnes de charbon pour machine à vapeur. Une quantité de 30 à 40.000 tonnes, constituant l'expédition pour janvier, a été achetée ferme.

D'autre part, on télégraphie de Tokio, 4 janvier :

La réponse de la Russie à la note japonaise n'est pas encore parvenue.

Les préparatifs pour l'embarquement des deux divisions se poursuivent activement. On croit que ces divisions seront dirigées pour rétablir l'ordre, sur les ports sud de la Corée.

Le mal de désertion

Berlin, 5 janvier. — Le médecin-major Voigtele, a découvert une nouvelle maladie qu'il appelle « le mal de la désertion ».

Il a constaté que dans de nombreux cas les soldats qui désertent le drapeau sont atteints d'une sorte de « folie ambulatoire ».

Le médecin-major cite quatre cas typiques. Dans chacun de ces cas la désertion a eu lieu sans aucune raison apparente. Quant aux déserteurs eux-mêmes, il a pu établir que trois d'entre eux ont eu dans leurs enfances des lésions graves à la tête, tandis que le quatrième est un individu affligé d'une tare héréditaire.

Tous les quatre sont dans la vie ordinaire des gens doux, tranquilles, qui ne boivent pas d'alcool.

Ils souffrent souvent de vertige, de maux de tête et de manque d'appétit.

Faits Divers

HORS RÉGION

Assassinat d'une débitante de tabac

Bordeaux, 5 janvier. — Dans la soirée d'avant-hier, vers six heures et demie, la dame veuve Lagardère, buraliste à Pompéjac, commune située à huit kilomètres de Bazas, était occupée à son comptoir, lorsqu'un individu entra lui demandant si c'était bien là le bureau de tabac.

La bonne vieille avait à peine répondu affirmativement que l'homme s'élança sur elle, la terrassa et lui porta plusieurs coups d'un instrument contondant derrière la nuque. Malgré ses blessures, la victime eut la force d'appeler au secours.

Juste à ce moment passait devant la porte de l'habitation M. Gassian, instituteur de la localité. Attiré par les cris, il entra, et dans le corridor très sombre, il fit la rencontre d'un homme à qui il demanda ce qui se passait, l'individu lui dit en patois du pays : « Ce n'est rien, mais allez voir ! »

Puis il se sauva.

M. Gassian entra jusque dans la boutique et trouva la veuve Lagardère baignant dans son sang. Aidé de quelques voisins qu'on était allé chercher, on transporta la victime sur son lit, puis ont prévint la gendarmerie.

Le parquet de Bazas s'est rendu le lendemain matin sur les lieux, mais personne n'a pu fournir aucun indice qui facilite de retrouver l'assassin, qui a profité de la nuit et des bois qui sont aux alentours pour s'enfuir.

Quant à veuve Mme Lagardère, M. Roumieu, médecin légiste, le considère comme désespéré.

Le vol devait être le mobile du crime, mais l'assassin n'a pas eu le temps de mettre son projet à exécution.

Grave affaire de mœurs

DEUX CHANTEUSES SEQUESTREES ET VIOLEES

Châlons-sur-Marne, 5 janvier. — Le parquet de Châlons-sur-Marne vient d'être saisi d'une affaire d'une extrême gravité.

La nuit dernière, un commerçant de Châlons, nommé L..., invitait deux chanteuses de café-concert, Marie Mainguy, âgée de vingt-cinq ans, et Marie Guilgou, âgée de vingt-trois ans, à le suivre à son domicile ; les deux jeunes femmes acceptèrent et, en l'absence de sa femme, L..., qui est marié, leur fit les honneurs de son logis.

Quelques minutes plus tard, cinq individus, dont plusieurs sont les employés de L..., vinrent sonner à sa porte, pour répondre à l'invitation de leur patron et ami. Du champagne et des gâteaux étaient servis sur une table. Les deux chanteuses, nullement prévenues de cette nombreuse compagnie, voulurent se retirer ; mais on les retint par la force et la brutalité. Les individus se livrèrent sur les malheureuses aux pires violences et, malgré leur état de santé, elles furent contraintes, à coups de poings et à coups de pieds, de subir les derniers outrages de ces forcenés. Les invités de L..., agissant probablement sous l'influence de l'ivresse, accablèrent les deux femmes de tant de menaces que celles-ci supplièrent de les tuer et tentèrent de se jeter par la fenêtre.

Après une scène aussi répugnante qu'odieuse, ces individus rendirent enfin la liberté à leurs victimes, après leur avoir fait traverser une remise, où elles furent assaillies par deux dogues furieux. Les deux individus les plus acharnés de la bande se rendirent ensuite à l'hôtel meublé où habitent les deux chanteuses, rue du Flocmagny, et là, ils sommèrent la propriétaire de la maison de leur livrer les clés de la chambre des deux femmes en exhibant, à l'appui de leur réclamation, une fausse carte d'agent de la sûreté.

Ce matin, les victimes ont porté plainte. L'une d'elles avait ses vêtements couverts de sang. Toutes deux ont été visitées par un médecin, qui a constaté sur leur corps de nombreuses traces de violences.

MM. Bonin, substitut du procureur de la République, Ducoudray, juge d'instruction, et Balthazard, commissaire de police, ont fait immédiatement rechercher les coupables. Deux d'entre eux ont été aussitôt incarcérés. L... et les trois autres viennent d'être arrêtés à leur tour et amenés au parquet, qui a conduit l'instruction de cette grave affaire avec beaucoup de tact et de rapidité.

Ces actes de sauvagerie, qui peuvent mener leurs auteurs en cour d'assises, tombent sous l'application des articles de loi concernant les faits d'attentat aux mœurs avec violences et d'usurpation de fonctions publiques.

Drames mystérieux

Morlaix, 5 janvier. — Un drame mystérieux vient de se dérouler dans la région.

Une jeune fille de quinze ans, Marie Crapin, domestique chez M. M. Menou, cultivateur à Kerven-Allen, disparaissait subitement.

Inquiets, ses patrons se mirent à sa recherche ; près d'un champ, sur la côte de Morlaix, près d'un puits, on trouva un sac qui appartenait à la jeune fille. Pris de soupçons, MM. Menou firent rechercher dans le puits, à l'aide d'un croc, et, bientôt, on retirait le corps de la malheureuse Crapin.

On est très perplexe sur les causes de la mort de la fillette ; Marie Crapin était d'un caractère enjoué et rien ne peut faire supposer qu'elle se soit donné volontairement la mort ; au surplus, une chute accidentelle est impossible, un petit mur haut de 1 mètre entourait l'ouverture du puits.

On signale, en outre, la disparition d'un cordonnier de Morlaix, Jean Denis, dont on est sans nouvelles depuis une huitaine de jours.

Des recherches ont été prescrites. L'opinion publique est vivement émue par ces morts tragiques qui demeurent inexplicables.

UN INGÉNIEUR ÉLECTROCUTÉ

Thiers, 5 janvier. — M. Fay, directeur de la Société des Forces motrices d'Auvergne, a été électrocuté hier, en cherchant une déviation de courant dans un kiosque de transformation.

M. Fay était le promoteur de cette Société, établie pour transporter à Thiers et dans toute la région l'énergie électrique, force et lumière, au moyen d'une usine établie à Seuviat, à vingt kilomètres de Thiers, sur la rivière la Dore.

Hier soir, une déviation de courant à haute tension s'est produite dans un fil du téléphone reliant l'usine aux bureaux de Thiers, près du kiosque du quartier de Cougne. En cherchant cette déviation, M. Fay a buté dans une casserole qui traînait à terre et qui a touché le fil, établissant la communication avec le courant de 10.000 volts.

Le malheureux fit quelques pas, prononça plusieurs paroles intelligibles et tomba foudroyé près des deux employés qui le secondaient.

Trois docteurs lui ont prodigué des soins pendant deux heures : traction de langue, inhalations d'oxygène, etc. Tout a été inutile.

M. Fay était très estimé. Agé de vingt-huit ans, originaire de Nevers, ingénieur des arts et manufactures, il était marié et père d'un enfant de trois ans.

Le gagnant d'un gros lot

Lisbonne, 5 janvier. — Le gros lot de la loterie de Noël, d'un montant de prix de 900.000 francs, a été gagné par un pauvre homme nommé Rufino Carvalho, qui, après avoir occupé jadis une haute situation, était tombé dans une profonde misère. Il avait passé vingt-trois ans en Afrique, dans les colonies portugaises.

Il est maintenant l'homme du jour à Lisbonne et trouve moins gênante sa brusque popularité. Depuis que son nom est connu, il ne peut plus sortir dans les rues sans se voir suivi par des centaines de gens qui chantent bien haut ses vertus et sa générosité. Hier matin, on ne comptait pas moins de trois cents mendiants installés devant son hôtel.

A son apparition sur le trottoir, ces mendiants se précipitèrent à sa rencontre, se bousculant, se querellant à qui approchera M. Carvalho. Dans la cohue, un des quémandeurs lui vola sa montre et quand les garçons de l'hôtel et la police purent dégager l'heureux gagnant, ses vêtements étaient en lambeaux et son corps tout meurtri.

M. Carvalho ne sort plus que grimé et affubié d'une fausse barbe.

INFANTICIDE DANS UN COUVENT

Valognes, 5 janvier. — Le Refuge de Valognes est un établissement où l'on reçoit de malheureuses filles que les sœurs font travailler et dont elles tirent profit. Toutes les pensionnaires sont obligées, naturellement, de donner les marques de la plus grande piété. Elles se confisent en dévotion, si bien que quelques-unes sont devenues « bonnes sœurs ».

Il y a huit mois, une demoiselle X..., âgée de trente ans environ, arrivait à Valognes et se présentait au Refuge où elle fut aussitôt accueillie. Cette malheureuse était enceinte et peut-être parvint-elle à dissimuler son état jusqu'à la fin. Quoiqu'il en soit, elle accoucha clandestinement dans la nuit du 25 décembre — le jour de Noël. Aussitôt délivrée, elle étouffa son enfant et alla le jeter dans une fosse à fumier.

Ce drame aurait certainement été tenu secret s'il n'avait été connu par les autres pensionnaires. Mais il était impossible de garder le silence. On prévint le médecin qui avisa le parquet. Les magistrats se transportèrent au couvent et commencèrent une enquête, qui n'est pas encore terminée.

L'autopsie du petit cadavre a démontré que l'enfant était né viable.

Vols militaires

Capitaine et sous-off en conseil de guerre

Marseille, 5 janvier. — Hier après-midi, devant le conseil de guerre de la 9e région, ont commencé les débats relatifs à une affaire de détournements dont se sont rendus coupables le capitaine Bouquet, commandant le dépôt des isolés, et son sergent-major nommé Mandelli.

L'accusation a relevé contre eux des détournements successifs évalués à un total de 7.000 francs.

Mandelli a reconnu tous les faits qui lui sont reprochés. C'est en majorant des feuilles de prêt et des factures de fournisseurs que le sergent-major, d'accord, affirme-t-il, avec son capitaine, a réussi à s'approprier, dans l'espace d'un an, près de 7.000 francs. Il n'y a pas moins de trente-huit témoins cités.

Suicide d'un caporal

Versailles, 5 janvier. — Un caporal rengagé du 20e colonial, en garnison au fort de Palaiseau, s'est tué, hier, dans des circonstances tragiques.

Ce caporal, Honoré Cartier, âgé de 28 ans, était malade depuis plusieurs jours, et, hier matin, à la visite, le major lui prescrivit un traitement énergique, en ajoutant quelques recommandations sévères sur l'imprudence du jeune homme.

Cordier se montra très affecté de ces observations et toute la journée parut abattu. Cependant, à la fin de l'après-midi, il s'occupa de son service et visita les armes de ses hommes. Puis, glissant, sans que l'on s'en aperçût, une cartouche dans son propre fusil, il appuya l'arme contre sa poitrine et pressa la détente, à l'aide de la baguette.

La balle traversa de part en part le malheureux et alla se loger dans le mur.

Cartier, transporté à l'infirmerie régimentaire, expira deux heures après.

Un négociant assassin

Le Mans, 5 janvier. — Le sieur Lorgueilleux, négociant en grains, à Ecommoy, était soupçonné d'avoir fabriqué un testament par lequel Mme veuve Brossier, trouvée pendue chez elle, le 20 novembre dernier, l'instituait son légataire universel.

On l'avait, en outre, soupçonné d'avoir préalablement assassiné cette dame ; mais les médecins légistes qui avaient fait l'autopsie du cadavre avaient attribué la mort à un suicide.

Le juge d'instruction a interrogé, aujourd'hui, la femme Lorgueilleux, et celle-ci, ayant appris que son mari avait avoué avoir fabriqué le testament, a déclaré, de son côté, que son mari lui avait avoué, le 20 novembre, une heure avant la découverte du cadavre, qu'il venait de pendre la veuve Brossier.

UN REGIMENT IVRE

Vienne, 5 janvier. — De Budapest nous était venue la nouvelle d'une soi-disant révolte militaire d'hommes de la classe de 1900, qui aurait eu lieu dans la petite garnison bosniaque de Bilek. Mais il paraît qu'il y a seulement un épouvantable désordre causé par l'ivresse : quatre cents hommes auxquels on avait permis de faire le réveillon de Noël étaient parvenus à découvrir et à défoncer les barriques de rhum du magasin.

Ils ont bu tout le rhum de réserve et, après, ont fait mille folies, ce qui a permis de croire à une révolte.

UN « CHER FRÈRE » ASSASSIN

Bayeux, 5 janvier. — Il y a quelques jours on trouvait, baignant dans une mare de sang, la demoiselle Roger, vieille fille de 67 ans, propriétaire à Bayeux.

L'enquête a établi que la malheureuse avait été assassinée. Mais une mise en scène savante avait simulé un suicide.

Le vol avait été le mobile du crime. L'assassin est un cher Frère à qui la sécularisation a rendu ses vêtements laïques, sans lui inspirer l'honnêteté, un nommé Commun.

Cet individu sortait d'une maison de correction quand il fut recueilli par les Frères et mis au noviciat. Il fut chargé d'instruire les enfants au Havre, puis à Bayeux.

Dans cette dernière ville, il mit en coupe réglée les prêtres pour courir les femmes de mauvaise vie. On ne sait comment il s'introduisit dans l'intimité de Mlle Roger ; mais la pauvre vieille fille lui avait fait voir sa bourse, cela lui a coûté la vie.

L'ex-Frère Commun est parti avec une compagne de rencontre, après avoir semé l'or à pleines mains dans les mauvais lieux. Le parquet a trouvé sa piste. L'arrestation est imminente.

DANS LA RÉGION

L'explorateur Nordenskjœld à Boulogne

On nous télégraphie de Boulogne-sur-Mer :

— L'explorateur Otto Nordenskjœld, retrouvé dans les terres antarctiques par l'expédition argentine de l'*Uruguay*, est arrivé à bord du *Tijuka*, à deux heures vingt-cinq du matin.

MM. Péron, maire ; Farjon, président de la chambre de commerce sont allés rendre visite à l'explorateur.

Ils ont été aussitôt reçus dans le grand salon du *Tijuka*, où ont eu lieu les présentations.

M. Péron a offert un bouquet et a salué M. Nordenskjœld.

M. Farjon, au nom de la chambre de commerce et de la Société de géographie, lui a présenté di-

---

FEUILLETON DU 7 JANVIER. — N° 38

L'OR INFAME

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

L'AFFAIRE D'ANNEBAULT

IV

Me Brottier

— Qu'elle me reste et je bravera tout pour elle, le mauvais sort et la misère. Et qui sait ? peut-être à force de courage, je sauverai l'avenir ! Mais voudra-t-elle ?

V

La journée d'un millionnaire

L'hôtel du baron Claude Ferrand était un hôtel silencieux.

Les promeneurs de l'avenue Montaigne qui passaient devant sa massive façade n'y entendaient aucun de ces bruits qui annoncent une maison habitée, même quand ses hautes fenêtres étaient ouvertes.

Le service se faisait avec un ordre parfait ; les domestiques stylés merveilleusement obéissaient au regard et comprenaient d'un signe.

Aux écuries et aux communs, à l'exception du hennissement doux de l'un des dix chevaux du maître ou du tintement des chaînettes d'acier sur les mangeoires, aucun fracas, aucune chanson, ne troublaient le calme à peu près pareil à celui d'un cloître.

Les voitures roulaient sur du pavé uni comme une glace.

Seul, à une des extrémités de l'immense bâtisse, un petit pavillon Renaissance, élevé depuis quelques années sur les jardins, très décoratif et formant un étrange contraste avec l'aspect sévère du reste de l'édifice, était un peu plus bruyant que le reste de la maison.

Il y avait là une enfant, une fillette, avec ses gouvernantes.

Blanche Ferrand était une ravissante créature qui était entrée dans sa quatorzième année, aux cheveux châtain foncé retombant en deux tresses épaisses sur ses jeunes épaules, au teint éblouissant, aux yeux noirs, un peu trop grande pour son âge, avec des traits d'une délicatesse infinie et une santé qui exigeait les soins les plus minutieux.

Les personnes de son sexe préposées à sa garde et à son éducation étaient au nombre de deux.

La plus jeune était notre ancienne connaissance, Louise Magny, qui avait acquis des droits à la sympathie et à la reconnaissance du baron Claude en trahissant à son profit les secrets de la baronne.

Elle n'avait pas changé.

C'était toujours la jolie fille aux cheveux sombres, à la peau d'une teinte chaude et dorée, aux traits réguliers et à la santé exubérante qui formaient, ma foi ! un ensemble excitant et coquet, lequel, au grand désespoir de cette adroite personne et malgré ses efforts, ne jouissait pas du privilège d'attirer sur elle un regard bienveillant du maître.

L'autre répondait au nom de Maud Brampton.

Maud Brampton était une Anglaise qui n'avait pas d'âge et à laquelle on pouvait attribuer tout aussi bien cinquante ans que trente cinq ou quarante, sèche, plate et longue, aux traits effacés et mornes, un de ces pauvres êtres soumis à une consigne qu'ils ne discutent pas, que personne n'aime ni ne déteste, qui remplissent leurs fonctions avec un flegme d'automates, entrent dans une famille ou en sortent sans y laisser de souvenirs ni de vide et dont le rôle dans le monde est si terne que leur disparition ne cause pas plus d'émotion qu'une feuille morte arrachée par le vent ou un arbuste brûlé par la gelée et tombé en poussière.

La plupart du temps, à l'hôtel du baron Ferrand, on disait miss Maud, ou Maud, ou plus simplement miss tout court.

Et, en effet, pourquoi donner un nom à cette sans-famille qui ne se connaissait ni amis, ni parents, d'aucun côté de la Manche, ni dans aucun pays ?

Miss était chargée de la surveillance de mademoiselle Blanche Ferrand et de sa garde, un peu de son éducation.

Elle avait une loi à suivre. Elle ne devait la quitter ni de près, ni de loin. Elle devait au contraire s'occuper d'elle uniquement jour et nuit.

Louise Magny était plus spécialement chargée des relations extérieures.

Elle servait d'intermédiaire entre le pavillon, l'hôtel et le cabinet du maître, et lui rendait compte de tout ce qui se passait autour de mademoiselle Blanche qui, malgré sa jeunesse, ne l'aimait pas et se défiait d'elle.

Mademoiselle Blanche était déjà une jeune personne très dissimulée et très volontaire.

Elle observait beaucoup, parlait peu et se montrait en général secrète et presque farouche.

Miss Maud, seule, la déshéritée, recevait les épanchements de ce jeune cœur fermé aux autres, mais c'était lorsqu'elles étaient enfermées toutes les deux, sans témoins.

Encore Blanche se bornait-elle à quelques questions auxquelles miss ne répondait pas tout à fait comme elle l'aurait voulu, de peur de perdre sa place.

Où serait-elle allée, la pauvre Anglaise ?

Quel emploi aurait pu valoir celui qu'un hasard lui avait procuré chez le richissime baron Ferrand, d'où elle pouvait sortir au bout de quelques années avec une pension qui lui permettrait de ne pas mourir de faim, ce qu'elle avait plus d'une fois redouté ?

Au moment où le comte Jacques d'Annebault, après sa visite matinale aux trappistes de la lande de Bréviande, rentrait dans son manoir, miss Maud sortait du cabinet